

M. PHILIPPE COUVREUR

Greffier

La Cour internationale de Justice

(Greffier de la Cour internationale de Justice à dater du 10 février 2000 ; réélu le 8 février 2007)

Né à Schaerbeek (Belgique), le 29 novembre 1951

Etudes secondaires au collège Jean XXIII (Bruxelles) : humanités gréco-latines (médaille d'or de l'enseignement secondaire, 1969). Examen de maturité en langue et culture néerlandaises (prix de l'ambassade des Pays-Bas en Belgique, 1969).

Etudes supérieures aux facultés Notre-Dame de la Paix (s. j.) à Namur (candidatures en droit (1969-1971) : grande distinction) et à l'Université catholique de Louvain (licence en droit (1971-1974) : distinction (avec un mémoire sur l'«Indication de mesures conservatoires par la Cour internationale de Justice» ; baccalauréat en philosophie thomiste (1972-1974) : grande distinction).

Etudes post-graduées de droit international et européen aux Universités de Londres (King's College : 1974-1975) et de Madrid (Universidad Complutense : 1975-1976 (boursier du ministère espagnol des affaires étrangères)). Cycle de formation en droit européen à l'Université catholique de Louvain (1978).

Diverses formations complémentaires en droit international et européen.

Stagiaire au service juridique de la Commission des Communautés européennes (1978-1979) (a travaillé sur l'accession de l'Espagne et du Portugal aux Communautés européennes).

Assistant spécial aux bureaux du greffier et du greffier adjoint (1982-1986), secrétaire (1986-1994), premier secrétaire (1994-1995), et secrétaire juridique principal de la Cour internationale de Justice (1995-2000).

Elu greffier de la Cour internationale de Justice pour un mandat de sept ans à compter du 10 février 2000 et réélu le 8 février 2007 pour un nouveau mandat de sept ans à compter du 10 février 2007.

Assistant au Centre d'études européennes et à la faculté de droit de l'Université catholique de Louvain (1976-1982).

Professeur visiteur de droit des organisations internationales à la faculté de droit de l'Université de Ouagadougou (Burkina Faso) (1980-1982).

Professeur extraordinaire de droit des gens et de droit constitutionnel comparé à l'Ecole des hautes études commerciales Saint-Louis (Bruxelles) (1986-1996).

Maître de conférences invité à la faculté de droit de l'Université catholique de Louvain (depuis 1997).

Membre correspondant de l'Académie royale des sciences morales et politiques d'Espagne et membre de diverses sociétés savantes.

Auteur de nombreuses publications et orateur dans divers colloques et conférences.

Langues principales : anglais, espagnol, français, italien et néerlandais.